Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS CRCI

Culture Générale et Expression

Session 2019 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Synthèse du corpus « Seuls avec tous »** (1 question) **Page 3**

2. **Écriture personnelle : société et solidarité** (1 question) **Page 6**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btscrci.fr/assets/annales/bts-crci/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS CRCI - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus « Seuls avec tous »

Le corpus comprend une étude et un graphique sur les pratiques collaboratives, un article sur le coworking, un extrait de Jean Giono opposant artisanat autonome et travail spécialisé, ainsi qu'un dessin consacré au covoiturage. Il interroge les liens entre collaboration, solidarité, autonomie et organisation du travail.

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, sans exprimer d'avis personnel.

Problématique : les pratiques collectives développent-elles une solidarité réelle ou rapprochent-elles surtout des individus aux intérêts distincts ?

Document	Nature, idée directrice et procédés
1. Daudey et Hoibian, étude du CREDOC, 2014	Étude argumentative appuyée sur une enquête et un graphique. Elle confronte les promesses idéalistes de l'économie collaborative à des pratiques souvent motivées par l'intérêt individuel. Opposition entre mythe et réalité, exemples et données chiffrées.
2. Andreani-Facchin et Mestres, article de Society, 2018	Article de reportage mêlant descriptions et témoignages. Il montre les promesses du coworking, mais aussi les expériences décevantes et les difficultés concrètes de la cohabitation.
3. Giono, extrait de Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix, 1938	Texte argumentatif à dimension autobiographique. Le contraste entre l'artisan autonome et l'ouvrier spécialisé, renforcé par les répétitions et les formules polémiques, critique la division du travail.
4. Malingrey, dessin de presse paru dans Libération, 2014	Dessin humoristique consacré au covoiturage. L'accumulation de passagers dans une voiture produit une exagération visuelle qui souligne le caractère collectif de la pratique.

Axe de confrontation	Document 1	Document 2	Document 3	Document 4
Rapprochement et coopération	Les échanges, dons et projets collectifs peuvent créer du lien ; les associations et l'habitat participatif favorisent des liens plus étroits.	Le coworking réunit des indépendants et peut rompre l'isolement ; il met en présence des travailleurs qui ne se seraient pas côtoyés autrement.	L'artisan maîtrise seul toutes les étapes de fabrication, sans coopération collective décrite.	Le covoiturage rassemble de nombreux passagers dans un même véhicule.
Limites de la solidarité	Les économies ou gains d'argent constituent l'avantage principal cité par 67 % des répondants ; les liens des plateformes restent souvent faibles.	La proximité ne garantit pas l'entraide : certains cherchent à travailler sans être dérangés et les échanges peuvent être difficiles.	La spécialisation rend l'ouvrier dépendant de l'entreprise et réduit son autonomie.	L'entassement caricatural suggère une promiscuité, sans représenter à lui seul une entraide durable.
Conditions d'une coopération durable	Les projets communs et l'engagement associatif peuvent créer des liens étroits, mais l'utilisateur maîtrise peu les plateformes.	La communauté annoncée se heurte aux intérêts et aux usages divergents des travailleurs.	Giono valorise un métier complet qui permet à l'artisan de vivre et de se déplacer librement.	Le dessin met en scène le partage d'un trajet, sans préciser les relations entre passagers.

Plan détaillé : I. Les pratiques partagées créent des occasions de rencontre et de mutualisation. II. Ces rapprochements ne garantissent pas la solidarité et peuvent rester soumis à l'intérêt individuel ou aux contraintes du travail.

Synthèse rédigée

Les pratiques collaboratives se développent dans les échanges, les transports et le travail. Elles sont souvent présentées comme un moyen de créer du lien et de renouveler les formes de coopération. Les documents interrogent toutefois la réalité de cette solidarité et les conditions qui la rendent possible.

Le partage met d'abord des personnes en relation. L'étude du CREDOC indique que 47 % des répondants associent ces pratiques à la rencontre et aux liens. Le dessin de Malingrey représente le covoiturage par une voiture remplie de passagers. Le coworking, dont le nombre d'espaces s'est fortement accru en France, fait également cohabiter des travailleurs indépendants et peut rompre leur isolement. Certains projets associatifs ou d'habitat participatif permettent, selon l'étude, de nouer des liens plus étroits.

Cette proximité ne produit pourtant pas nécessairement une solidarité durable. Dans l'enquête, l'avantage financier arrive en tête : 67 % des répondants citent les économies ou le gain d'argent. Les plateformes créent souvent des échanges ponctuels et leurs utilisateurs en contrôlent peu les règles. Le reportage sur le coworking montre que les travailleurs peuvent rechercher le calme, éviter les sollicitations ou se heurter à des façons de travailler différentes. Giono oppose enfin l'artisan, qui maîtrise tout le processus de fabrication et choisit son lieu de vie, à l'ouvrier spécialisé, dépendant de l'entreprise et limité à une tâche.

Ainsi, les pratiques collectives favorisent les rencontres et le partage, mais ne suffisent pas à instaurer une solidarité profonde. Celle-ci dépend de la nature des liens et de la possibilité de construire un véritable projet commun.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les pratiques collaboratives multiplient les occasions de rencontre et de partage, mais ne garantissent pas une solidarité durable, souvent limitée par les intérêts individuels et les contraintes du travail.

2. Écriture personnelle : société et solidarité

La question porte sur la capacité de la société à rendre ses membres solidaires. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur les documents du corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, notre société nous rend-elle solidaires ? » Appuyer la réflexion sur les documents du corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Introduction. La vie en société rapproche les individus, mais suffit-elle à les rendre solidaires ? Elle en crée les occasions sans garantir l'entraide.

Des occasions de solidarité. Le document 1 présente dons, covoiturage et échanges comme des pratiques susceptibles de créer du lien. Le document 2 montre que le coworking peut rompre l'isolement. Dans *Les Misérables*, Victor Hugo illustre aussi la solidarité par l'aide de l'évêque Myriel à Jean Valjean.

Des limites réelles. Ces pratiques répondent souvent à l'intérêt financier : 67 % des Français citent le gain de pouvoir d'achat. Mélissa, dans le document 2, ne trouve pas l'entraide espérée. Le dessin du document 4 caricature le covoiturage en montrant une voiture surchargée : partager un trajet ne signifie pas nécessairement créer des liens. Enfin, Giono dénonce un travail spécialisé qui prive l'ouvrier d'autonomie et l'enferme dans sa condition.

Conclusion. La société favorise les rencontres, mais la solidarité dépend d'un engagement réel et de structures qui le rendent possible.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La société offre des occasions de solidarité, mais ne la garantit pas : elle dépend de l'engagement des individus et des structures collectives.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de Culture générale et expression du BTS toutes spécialités, session 2019, code CULTGEN, durée quatre heures, sans coefficient imprimé. Le thème « Seuls avec tous » est exploré par des documents sur la collaboration, le coworking, l'autonomie au travail et le covoiturage. L'épreuve évalue la synthèse objective d'un corpus et l'argumentation personnelle sur la solidarité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les pratiques collaboratives peuvent répondre à l'altruisme, mais aussi à la recherche d'économies ou d'un gain individuel.
- Les échanges collaboratifs créent souvent des liens faibles, tandis qu'un engagement collectif durable peut tisser des liens plus étroits.
- Le coworking met des travailleurs en présence, mais ne garantit ni la coopération ni des échanges sociaux satisfaisants.
- La division du travail peut améliorer l'efficacité, tout en réduisant l'autonomie et la maîtrise d'un métier complet.

Points de vigilance & attentes du jury

- Organiser la synthèse par idées communes et oppositions, en confrontant les documents sans avis personnel.
- Prendre en compte les supports visuels du corpus, notamment le graphique et le dessin sur le covoiturage.
- Répondre directement à la question d'écriture personnelle par un raisonnement structuré et argumenté.
- Étayer la réflexion avec des exemples pertinents du corpus, de lectures et de connaissances personnelles.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées communes et les oppositions, puis regroupez-les dans un plan cohérent. Reformulez les documents de façon neutre, confrontez leurs apports et n'ajoutez ni avis personnel ni éléments étrangers au corpus.

Q : Comment montrer que collaboration et solidarité ne sont pas toujours équivalentes ?

Distinguez les motivations et les effets des pratiques. Un échange peut viser l'économie ou un gain individuel sans créer de liens forts, tandis qu'un projet collectif durable ou une association peut favoriser une entraide réelle.

Q : Comment répartir les quatre heures entre les deux parties ?

Le sujet fixe une durée totale de quatre heures, sans imposer de répartition précise. Réservez du temps à l'analyse du corpus, à la préparation et à la rédaction de chaque partie, puis à la relecture.

Q : Quels critères sont explicitement indiqués pour les deux parties ?

La synthèse vaut 40 points et doit être objective, concise et ordonnée. L'écriture personnelle vaut 20 points et doit être argumentée, en mobilisant le corpus, les lectures du candidat et ses connaissances personnelles.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btscrci.fr/assets/annales/bts-crci/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2019/BTS CRCI - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.